

Un marché désajusté. Conflits de normes agricoles et parrainage gastronomique autour de la construction d'une filière écologique en viande bovine.

Camille François

Résumé : Cette note de recherche traite des tentatives d'un jeune éleveur et d'une association internationale de gastronomes pour promouvoir une race maigre et menacée – la Birondaise – longtemps associée au principal outil de labour de la petite paysannerie locale et aux secteurs les plus dévalorisés de la filière bovine, au rang de bien alimentaire haut de gamme produit selon un mode d'élevage extensif et biologique, auprès d'éleveurs formés aux techniques de production intensives et peu réceptifs à leur entreprise de construction savante et commerciale d'une « tradition gastronomique régionale ». À travers l'observation des premiers pas la filière birondaise, cette note de recherche entend montrer l'importance, pour saisir les logiques sociales de diffusion de l'agriculture biologique, de réinscrire la reconversion des pratiques productives dans l'espace local des luttes qu'elle génère entre des exploitants formés à des états historiquement différenciés du système agricole, et disposant de ressources inégales pour orienter les arbitrages productifs dans un sens conforme aux contraintes et intérêts de leur exploitation.

À la différence d'autres productions agricoles, le marché de la viande bovine n'a connu que de manière tardive et limitée ce que certains auteurs ont appelé le « tournant de la qualité »³⁷⁹. Celui-ci a émergé à la fin des années 1990 comme l'une des solutions pour faire face à l'effondrement brutal de la demande provoquée par la crise de la « vache folle » et le discrédit qu'elle a jeté sur les garanties sanitaires du modèle d'élevage bovin intensif. Un nombre

important des acteurs du secteur – éleveurs, abatteurs, distributeurs – se sont alors engagés dans le développement de filières centrées autour de l'amélioration « qualitative » des produits, en s'appuyant à la fois sur la promotion de races locales à finalité exclusivement bouchère, et sur de nouvelles formes de certification censées garantir la traçabilité des conditions d'élevage et l'origine géographique des animaux³⁸⁰. Rompant en partie avec les pratiques d'élevage hors-sol et les plans d'alimentation industriels (farines animales, engrais minéraux azotés, ensilage) qui

³⁷⁹Goodman David. « The quality « turn » and alternative food practices: reflections and agenda », *Journal of rural studies*, 19/1, 2003, pp. 1-7. Je remercie Florence Weber, Marie-France Garcia-Parpet, Nicolas Larchet et les évaluateurs de la revue *Regards Sociologiques* pour leur lecture critique d'une première version de cet article.

³⁸⁰Bourdieu Jérôme, Piet Laetitia, Stanziani Alessandro, « Crise sanitaire et stabilisation du marché de la viande en France, XVIII^e-XX^e siècles », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°51-3, 2004/3, pp. 121-156.

avaient marqué l'introduction du modèle intensif dans les années 1960, de nombreuses filières se sont ainsi vues contraintes de renouer avec un mode de production davantage extensif et herbager, bénéficiant en cela du mouvement impulsé par les premières « mesures agro-environnementales » de soutien à l'agriculture biologique et à l'adoption de systèmes herbagers et fourragers plus respectueux de l'environnement (comme la « prime à l'herbe »)³⁸¹.

Ce tableau général ne dit cependant rien des conditions concrètes dans lesquelles se sont construites ou reconstruites les filières dans un sens plus conforme aux nouvelles considérations « écologiques » qui ont pénétré les mondes agricoles. Il laisse notamment en suspens ces deux dimensions cruciales du processus de reconversion que sont les conflits entre producteurs qui accompagnent souvent le renouvellement même partiel des pratiques d'élevage, et les modalités d'action ainsi que les propriétés sociales particulières des agents ayant localement impulsé la mise en place de filières « alternatives » en viande bovine. Cette note de recherche s'appuie dans cette

³⁸¹ Colson François, Jacquet Florence, Ridier Aude, « Aides directes et extensification de la production. Modélisation des effets d'un découplage des aides sur des exploitations bovines en pays de la Loire. », *Économie rurale*, n°247, sept-oct. 1998, pp. 21-30.

perspective sur les résultats d'une courte enquête de terrain menée au mois de mai 2009 dans le département du Gers³⁸², auprès de divers acteurs engagés dans la constitution d'une filière issue de l'élevage d'une vieille race locale ayant récemment bénéficié d'un programme de sauvegarde génétique. Plus précisément, les données récoltées traitent des tentatives d'un jeune éleveur que nous nommerons Stéphane C.³⁸³ pour promouvoir une race maigre et menacée – la Birondaise – longtemps associée aux secteurs les plus dévalorisés de la filière bovine, au rang de bien alimentaire réputé pour son « excellence gustative » et produit selon un mode d'élevage extensif et biologique, auprès d'éleveurs formés aux techniques de production intensives et peu réceptifs dans un premier temps à l'entreprise de construction savante et commerciale d'une « tradition gastronomique régionale » sur laquelle repose la future filière (encadré 1).

Les contradictions soulevées ici par la transition vers une agriculture « durable » se situent donc sur un autre plan que les débats portant sur la réappropriation par

³⁸² Enquête menée aux côtés d'Irène Favier et Sébastien Wolf, que je remercie

³⁸³ Les noms des protagonistes comme des appellations indigènes ont été modifiés afin de conserver l'anonymat des enquêtés.

l'industrie alimentaire et les milieux agricoles dominants du nouveau mot d'ordre écologique, ou à l'inverse sur le degré réel de rupture des « systèmes agro-alimentaires alternatifs » avec la forme conventionnelle du marché³⁸⁴. À travers l'observation des premiers pas d'une nouvelle filière, cette note de recherche entend montrer l'importance, pour saisir les logiques sociales de diffusion de l'agriculture biologique, de resituer la reconversion écologique des pratiques agricoles dans l'espace local des luttes entre producteurs qu'elle génère, et que l'on se propose de saisir à un double niveau.

On analysera tout d'abord les nombreuses dissensions et négociations ayant entouré la rédaction du cahier des charges entre un « jeune paysan » et de « vieux agriculteurs »³⁸⁵ formés à des états historiquement différenciés du système productif agricole et des modes d'exploitation de l'espèce concernée. La

période d'élaboration du cahier des charges offre à cet égard un moment propice pour étudier la construction sociale d'un marché car elle donne à voir à la fois la diversité initiale des options productives potentielles, et les tentatives de chaque producteur pour orienter dans un sens conforme aux contraintes et intérêts de son exploitation les normes de la future filière.

Elle invite, deuxièmement, à envisager l'inégalité des ressources – économiques, culturelles, sociales et symboliques – dont dispose chaque exploitant pour y parvenir. On s'intéressera de ce point de vue au soutien original dont bénéficie l'éleveur porteur du projet de la part d'une association gastronomique internationale, qui se situe elle-même à « l'avant-garde » de « l'alternative agricole » puisqu'elle ajoute aux revendications habituelles prônant la défense d'une agriculture « paysanne », soucieuse de l'environnement et du niveau de vie des producteurs, une attention prioritaire aux « qualités gustatives » et à « l'excellence gastronomique » des produits. Nous verrons notamment comment ce parrainage particulier du projet constitue pour l'éleveur une ressource à la fois importante et ambivalente pour mener à bien son travail de

³⁸⁴ Le Velly Renan, « Le commerce équitable : des échanges marchands contre et dans le marché », *Revue Française de Sociologie*, 47-2, 2006, pp. 319-340 ; Deverre Christian, Lamine Claire, « Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales », *Économie rurale*, n°317, mai-juin 2010, pp. 57-73.

³⁸⁵ En référence à l'article de Champagne Patrick, « Jeunes agriculteurs et vieux paysans : crise de la succession et apparition du « troisième âge », *L'héritage refusé. La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Éd. du Seuil (coll. Points), 2002, pp. 121-180.

promotion de nouvelles pratiques d'élevage auprès des autres exploitants.

I. Un cahier des charges « paysan »

La naissance de la filière birondaise repose en grande partie sur l'initiative de Stéphane C., jeune éleveur installé depuis décembre 2005, et s'inscrit dans la continuité d'un programme de sauvegarde génétique mené depuis le milieu des années 1980 par l'Institut départemental de l'élevage sur les derniers représentants de l'espèce. La valorisation économique de l'élevage de Birondaises est ainsi conçue comme le second volet du projet de conservation de la race, comme étant la plus à même d'assurer l'intéressement des éleveurs et donc la pérennité de l'animal sur le territoire régional. La rédaction d'un cahier des charges, pour laquelle notre courte enquête de terrain a été initialement menée, représente une étape évidemment décisive pour les agents mobilisés par le projet, à commencer par la dizaine d'éleveurs réunis depuis février 2009 dans « l'Association du Bœuf tacheté de Bironde » – du nom du produit phare du futur marché. L'encadré 2 donne un aperçu des débats ayant entouré la définition du mode de production de ce dernier. Étant de fait l'exploitant le plus impliqué dans le

projet, Stéphane C. a rarement caché durant l'enquête son espoir de voir rédigé un cahier des charges conforme à la fois aux contraintes et aux objectifs « paysans » qu'il souhaite donner à la future filière : un bœuf abattu à l'âge de cinq ans (ce qui est relativement tardif), élevé dans des conditions respectueuses à la fois de l'environnement, du bien-être de l'animal, du niveau de rémunération de l'éleveur et par-dessus tout du « goût » du produit. Son projet implique ainsi un mode de production intégralement extensif et biologique, aussi bien du point de vue du plan d'alimentation de l'animal (uniquement à base d'herbes pâturées et de fourrages secs complétés de céréales ou d'oléagineux, interdisant tout recours aux OGM, aux engrais, pesticides et à l'ensilage) que des techniques de médication (refus de l'utilisation d'antibiotiques pour la seule homéopathie), et des circuits courts de commercialisation privilégiant la restauration locale et la vente directe (quitte à interdire la vente en grande surface).

La trajectoire de Stéphane C. et de son épouse Sandrine éclaire tout d'abord les conditions sociales de possibilité de leur implication dans la filière et plus généralement leur revendication d'une agriculture « paysanne ». Né en 1972, petit-

fil d'agriculteur, fils d'une secrétaire travaillant dans la médecine du travail et d'un père ayant quitté l'exploitation pour le salariat urbain, Stéphane C. hérite à la mort de son grand-père (auquel il fait souvent référence) de la ferme sur laquelle il est aujourd'hui installé – son frère héritant d'une autre propriété située en ville. L'installation agricole de Stéphane fait suite à une trajectoire assez mouvementée. Après l'arrêt de ses études et un départ précoce de chez ses parents survenu à l'âge de 16 ans, celui-ci s'engage en effet pendant deux ans dans la Marine, puis connaît deux années faites de chômage et de « petits boulots », avant de se lancer sur les chemins du pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Il entreprend par la suite des études supérieures via l'obtention d'un DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) qu'il demande « en personne » au doyen de l'université, et qui lui permet par la suite de décrocher un DUT de gestion en région parisienne et une licence d'administration publique. N'ayant pas « réussi à s'adapter à la vie parisienne », il revient après cela dans le Sud-Est de la France pour y suivre une licence d'informatique, finalement non validée. Il rencontre à l'occasion de son « retour dans le Sud » sa future femme Sandrine qui, après avoir obtenu un bac

littéraire option « langues » et s'être inscrite à l'IUFM pour devenir d'institutrice, s'apprête à retourner travailler comme fleuriste dans l'entreprise d'horticulture que possède son père (elle suit alors un BTS horticulture, et possède également un BTS secrétariat et une licence d'informatique qu'elle a obtenus après son bac). L'arrivée rapide de leurs trois enfants, couplée aux difficultés que connaît alors le commerce familial (dans lequel est aussi embauché Stéphane après un second passage avorté par l'armée) et à la perspective d'héritage de la ferme du grand-père de Stéphane conduisent le couple à venir s'installer dans le Gers comme exploitants. Leur installation se concrétise après une année de formation passée dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF) au lycée agricole local et l'obtention du BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole). Le couple possède par ailleurs plusieurs appartements en location dans le Sud-Est de la France, dont il espère la vente prochaine. Leur origine sociale, doublée de leur trajectoire heurtée faite d'une accumulation disparate de titres scolaires et de nombreuses reconversions professionnelles, les rattachent ainsi aux « couches nouvelles petite-bourgeoises en crise » dans lesquelles continue de se

recruter une partie des néo-agriculteurs³⁸⁶, et expliquent leur prédilection économique et culturelle pour l'imagerie paysanne et les pratiques agricoles atypiques³⁸⁷.

II. « Vivre avec son temps » : quelques réticences des éleveurs face aux nouvelles pratiques d'élevage

Localement, Stéphane C. poursuit son entreprise de conversion à l'agriculture biologique et de promotion des nouvelles pratiques d'élevage dans une double direction : auprès de la Fédération interdépartementale de la Bironnaise, qui réunit une soixantaine d'éleveurs de Bironnaises et dont il doit convaincre un nombre suffisant de membres pour assurer un volume de production minimal à la future filière ; et au sein de l' « Association du Bœuf tacheté de Bironde » qui réunissait au moment de l'enquête la dizaine d'exploitants de la Fédération se déclarant d'ores et déjà « intéressés » par le projet mais ne souhaitant pas forcément lui donner la même orientation productive que son initiateur. Les divergences entre éleveurs peuvent être objectivement ramenées à la

³⁸⁶ Léger Danièle, « Les utopies du « retour » », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 29, sept. 1979, p. 53.

³⁸⁷ Leroux Benoît, « Devenir agriculteur biologique. Approche des processus de (re)conversions socioprofessionnelles », *Regards sociologiques*, n°45-46, 2014, pp. 233-246.

confrontation directe entre les contraintes productives – autrement dit le volume et la structure du capital propres à chaque exploitant – qu'implique l'émergence de la future filière : taille et structure différentes des exploitations tant du point de vue de leur étendue et de leurs caractéristiques géomorphologiques que des activités qu'elles abritent ; inégale capacité des éleveurs à faire face à une immobilisation relativement longue de capital ; incertitude sur les coûts et la fixation des prix que peine à atténuer la promesse lointaine d'une forte valeur ajoutée³⁸⁸... Il faut cependant se garder de comprendre cette structure productive comme quelque chose de purement technique ou économique, à l'image de la grille de lecture qui a longtemps dominé les études rurales³⁸⁹. Elle engage plus fondamentalement une opposition entre des exploitants formés à des états historiquement différenciés du système de formation, de production et de socialisation agricoles, qui conditionnent en grande partie leurs attitudes respectives à l'égard des nouvelles pratiques d'élevage.

³⁸⁸ Les estimations disponibles au moment de l'enquête prévoient un prix de vente supérieur d'environ 20% au prix du marché de la viande biologique, expliquant selon Stéphane C. le ralliement jugé « opportuniste » des éleveurs conventionnels au projet.

³⁸⁹ Grignon Claude, « Professionnalisation et transformation de la hiérarchie sociale des agriculteurs », *Économie rurale*, n°152, 1982, p. 61.

Parmi les contraintes inhérentes – mais socialement différenciées – à de telles reconversions productives³⁹⁰, deux éléments semblent ici avoir particulièrement entravé les tentatives de ralliement aux principes et méthodes de l'agriculture biologique : le choix du traitement sanitaire, et la manière dont le projet bouleverse les usages et la place anciennement associés à la Birondaise dans la hiérarchie des modes de production et des produits agricoles.

La question du traitement sanitaire, axée autour de la possibilité future d'interdire l'usage des antibiotiques pour soigner les animaux, constitue certainement le point ayant suscité le plus de débats entre les éleveurs. Censée éviter la présence de « résidus » dans la viande, leur interdiction constitue pourtant pour Stéphane C. un impératif pour la revendication du caractère biologique de la production, ainsi que l'une des garanties fondamentales et indiscutables de « la qualité gustative » du futur produit. Malgré l'insistance de ce dernier à rappeler le caractère « scientifiquement prouvé » de ses dires, en s'appuyant notamment sur les préconisations de son vétérinaire pratiquant exclusivement l'homéopathie (y compris dans le cadre de ses pratiques d'auto-médication), ces considérations sont

toutefois loin d'être partagées par les autres éleveurs :

« Moi sur le traitement sanitaire j'ai pas de choix particuliers. Mais une chose qui est sûre, c'est qu'il ne faut pas se cantonner dans un registre trop écolo. Euh... Une bête qui est malade, qui souffre, si elle a besoin d'antibiotiques, si elle a besoin de... faut lui donner ! On va pas se prendre la tête à... voilà quoi. Moi quand une bête est malade je la laisse pas souffrir quoi. Attends on est en 2000... en 2009 quoi ! [Rires], il faut pas non plus... enfin voilà quoi. Il faut être... il faut essayer d'être raisonnable : faut pas être excessif, faut pas être marginal. Faut être raisonnable, faut vivre avec son temps. Faut pas refuser... y a des gens qui ont passé leur vie à rechercher des trucs pour faciliter la vie d'autres. Bon faut pas... faut pas qu'ils aient vécu pour rien ces gens-là. [...] Et avec les OGM c'est pareil. Faut se positionner là-dessus. Mais moi les OGM, bah je suis pas contre hein. Je suis pas contre mais... c'est exactement pareil, il faut que ce soit pris avec des pincettes, parce qu'on a pas de recul. Mais euh... à un moment donné faut bien commencer quoi. » (L.C., la cinquantaine, reprend l'exploitation de son père en 1980, 45 ha de SAU sur lesquels il tient une ferme-auberge pédagogique)

On retrouve ici l'image qui continue d'entretenir la réticence voire l'hostilité d'une partie des agriculteurs et des syndicats professionnels majoritaires à l'égard des technologies biologiques, vues aussi bien du

³⁹⁰ Leroux Benoît, 2014, *op. cit.*

point de vue du traitement sanitaire que de l'alimentation des animaux (l'éleveur fait lui-même le lien avec les OGM) comme « marginales », « excessives » et au final « fossoyeuses de progrès »³⁹¹ – en témoignent les divers expressions de l'enquêté rappelant que l' « on est en 2009 », qu'il « faut vivre avec son temps » ou appelant à respecter les acquis et le travail des chercheurs.

III. Subvertir les hiérarchies agricoles

Un deuxième aspect des dissensions entre agriculteurs tient au fait que les stratégies de revalorisation sur lesquelles reposent la filière contredit les usages dont la Birondaise faisait localement l'objet, et la position qu'elle occupait dans l'espace historiquement hiérarchisé des régions, des filières et des modes de production agricoles. L'histoire de la race birondaise se confond de ce point de vue avec celle de l'usage par la petite paysannerie locale du bétail comme force de travail agricole. Ses bœufs étaient en effet réputés pour leur puissance et leur rusticité qui les rendaient bien adaptés à la morphologie escarpée des coteaux caractéristique du territoire départemental, ainsi qu'à son déficit d'herbe durant les

fortes chaleurs qu'il connaît en période estivale. Vantée essentiellement pour ses vertus productives, sous la double forme de la traction animale et de la production d'engrais, son déclin est amorcé dès la fin des années 1950 par la diffusion du tracteur et la mécanisation progressive des outils de labour³⁹². La « politique Quittet » visant à réduire le nombre de races présentes sur le sol national, sa morphologie longiligne associée à un faible développement des parties arrières, et son déficit laitier l'empêchent par la suite de se reclasser dans un secteur progressivement dominé par la spécialisation laitière, et l'introduction dans le département durant les années 1980 de races à hauts rendements bouchers comme la Charolaise et la Blonde d'Aquitaine³⁹³. La Birondaise se situe donc comme race maigre

³⁹² Le nombre de Birondaises chute à partir de cette époque pour atteindre 88 femelles vivantes en 1985. Parallèlement le nombre de tracteurs recensés sur le département passe de 2265 en 1950 à 13 000 tracteurs en 1960 et 22 349 tracteurs en 1970, d'après Sourbadère Gilbert, « Population, agriculture et ruralité en Gascogne gersoise de 1945 à nos jours », *Économie rurale*, n°184-186, 1988, p. 152.

³⁹³ Le différentiel de prix donne bien la mesure de la relégation d'une race dont le taurillon constitue alors l'une des seules sources de revenus immédiats et intéressants. D'après l'ancien président de la Fédération Interdépartementale de la race Birondaise, le prix d'une Birondaise prête à être abattue était d'environ 1500 francs dans les années 1970, soit à peine le prix d'une génisse d'une « race à viande » comme la Blonde d'Aquitaine, expliquant ainsi qu'elle était encore prioritairement choisie à l'époque par les exploitants les plus pauvres ou les plus récemment installés.

³⁹¹ De Silguy Catherine, *L'agriculture biologique*, Paris, PUF, 3^{ème} éd. (coll. « Que sais-je? »), 1998.

tout en bas de « la hiérarchie bien établie » dont parle André Lachaux à propos de la filière bovine entre les années 1960 et 1980³⁹⁴. Sa dévalorisation est elle-même redoublée par la position déjà reléguée de l'élevage bovin à finalité bouchère au regard des autres types de productions agricoles³⁹⁵ – notamment laitières et céréalières – alors en pleine modernisation productiviste, ou encore par la situation particulière du Gers, département tardivement dominé par la polyculture vivrière, alors en proie à une dépopulation endémique et à la rudesse d'un climat facteur de nombreuses difficultés économiques (notamment suite aux sécheresses de 1976, 1985, 1986 et aux inondations de 1977)³⁹⁶.

Or l'enquête a pu attester de la permanence, au niveau des techniques d'élevage, de pratiques héritées de la finalité anciennement productive de la vache Bironnaise, ou plus tardivement, de sa relégation sur le marché de la viande, et qui contredisent celles proposées par la future filière. Les arguments avancés par cet éleveur pour justifier une castration « le plus

tard possible » à 12-15 mois, garante selon lui d'un meilleur développement des parties arrières auquel s'oppose la peur de Stéphane C. de voir l'animal développer une morphologie dite « cularde », illustrent bien ces deux moments de l'histoire de la race :

« Pour la castration, vous pratiquez quoi vous ?

La pince. Mais là-dessus y aurait beaucoup à discuter parce que chacun a un peu sa méthode. [...] Moi je pense que la pratique, enfin à mon idée, j'ai discuté avec un vieux vétérinaire d'ailleurs qui fait partie de l'association des poules noires, des poules gasconnes, qui est de Vrie-sur-Badour, il a 83 ans, il connaît quand même la musique, il en a castré des bœufs... Il est très gentil. Il m'a dit c'est vrai que votre truc... c'est vrai... il m'a dit, moi j'ai toujours su, il m'a dit que le muscle, s'ils doivent se développer, ils le font jusqu'à 13-14 mois. Il m'a dit faudrait les castrer au minimum pas avant de 12 à 13 mois. Et le mieux ce serait de 15, il m'a dit à 18. C'est ce qui se faisait autrefois. Autrefois on castrait comme ça hein. Vous castriez pas autrefois pour faire une paire de bœufs avant 13 à 14 mois, vous touchiez pas hein. Mais vous aviez des bêtes qui étaient costauds hein. Il m'a dit si vous castriez avant, il m'a dit moi en tant que vétérinaire, je saurai vous dire, il m'a dit que le développement [*des parties arrières*] vous l'aurez pas hein. En musculature vous pourrez faire ce que vous voudrez, il m'a dit c'est pas vrai. Moi je serais un peu pour ça mais... » (B.A., 51 ans, fils d'agriculteur, 38 ha, président de la

³⁹⁴ Lachaux André, « Heurs et malheurs de la politique bovine », in Coulomb Pierre, Delorme Hélène, Hervieu Bernard, Jollivet Marcel, Lacombe Philippe (dir.), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques (coll. Académique), 1990, p. 72.

³⁹⁵ Lachaux André, *op. cit.* p. 77.

³⁹⁶ Sourbadère Gilbert, *op. cit.*

Fédération de la Birondaise depuis 2005).

Se confondent ici, à travers la préférence héritée pour une castration tardive, deux conceptions liées à deux moments distincts de l'histoire de la race : le modèle du « bœuf costaud », outil de production dont la puissance continue d'être attestée par un « vieux vétérinaire » ayant exercé à cette époque ; et l'aspiration, longtemps déçue mais remise au goût du jour par la perspective d'une nouvelle occasion de valorisation économique, à une conformation davantage compétitive sur le marché de la viande à travers la recherche d'un meilleur « développement » des parties arrières, à laquelle s'oppose cependant le principal promoteur du projet.

La méfiance des éleveurs rencontrés se nourrit plus généralement de l'image toujours dévalorisée d'une race qui continue d'occuper à leurs yeux la fraction inférieure de l'espace productif et commercial agricole. L'extrait suivant illustre la permanence d'un statut dévalorisé qui a été systématiquement évoqué durant les entretiens et les interactions observées :

« En marché traditionnel, la Birondaise elle est vraiment à la... elle est derrière les autres quoi. Et oui : en volume, on peut pas fournir du volume. En qualité, il nous manque quand même beaucoup de

choses par rapport aux autres races... » (B.A., 51 ans, fils d'agriculteur, 38 ha, président de la Fédération de la Birondaise depuis 2005).

Ce déficit de « volume » justifie pour nombre d'exploitants leur souhait de voir autorisée par le cahier des charges une pratique de sélection visant à augmenter – même légèrement – le rendement des parties arrières de l'animal. La perception encore vivante d'une vache dépourvue d'« avantages particuliers » au regard des autres races dominant le marché de la viande bovine est à nouveau relatée dans l'extrait suivant :

« Il faut quand même avoir une certaine euh... philosophie, pour prendre une vieille race, qui produit moins que les autres, qui euh... qui a été plus ou moins abandonnée. Bon, quelqu'un qui est déjà dans un schéma traditionnel, avec des Blondes d'Aquitaine ou des Charolaises, il va pas... il va pas, oui, c'est rare de la voir changer de métier, et dire « Tiens, j'arrête de faire des Blondes ». Il faudrait vraiment qu'il y ait des avantages particuliers quoi. Mais si elle avait des avantages particuliers, liés à une production, ou liés à un facteur économique plus important, y a longtemps que ça se saurait et que tout le monde y serait dessus ! [Rires]. » (L.C., la cinquantaine, reprend l'exploitation de son père en 1980, 45 ha de SAU sur lesquels il tient une ferme-auberge pédagogique).

Une telle vision est à l'origine du sentiment d'incrédulité que provoque chez cet éleveur une stratégie de revalorisation de la Birondaise qui ne se traduirait pas par une meilleure conformation des parties arrières de l'animal, c'est-à-dire une plus grande adaptation des critères de production aux exigences du marché, et qui ne peut dès lors qu'apparaître comme orgueilleuse (« la philosophie » de ceux prétendant découvrir des « avantages particuliers » que les autres exploitants n'auraient pas vus) voire insensée (« y a longtemps que ça se saurait et que tout le monde serait dessus ! »).

Le fait est que les facteurs qui handicapent la race sur « les réseaux de commercialisation classiques » sont non seulement assumés mais revendiqués par l'exploitant promoteur du projet :

« C'est vrai que l'aspect marché, faut surtout pas l'oublier ça hein... En fait ce qui correspond aujourd'hui à un défaut dans les réseaux de commercialisation classiques, le fait que notre vache ne soit pas ramblée, qu'elle ait moins de muscles que toutes les autres races qui ont été travaillées pour le rendement, il faut le présenter en fait comme une qualité. Et... et le fait qu'il y ait moins de rendements justifie aussi un niveau de commercialisation plus élevé que les filières classiques, à hauts rendements. Faut essayer aussi d'être dans un contexte économique où le paysan puisse vivre. Et on

peut d'autant mieux le justifier ça que forcément, on en est persuadé et puis de toute façon on le sait, on a un produit qui est gustativement exceptionnel. » (Stéphane C., 37 ans, installé en 2006, 60ha).

Les propos de l'éleveur révèlent ici l'un des procédés fondamentaux sur lequel repose la construction de la future filière : l'inversion pure et simple de la hiérarchie héritée des produits et des modes de production agricoles. Un tel coup de force symbolique apparaît d'autant plus radical qu'il ne semble pas, à première vue, s'accompagner d'une modification en pratique – qui conduirait par exemple à améliorer le rendement arrière des bœufs – mais prend l'allure d'un pur changement de signe (« ce qui correspond aujourd'hui à un défaut [...] il faut le présenter comme une qualité »). Il renvoie de manière plus générale à un trait dominant des filières dites « alternatives » qui concernent souvent des productions à faibles rendements³⁹⁷, qui « ne sont absolument pas compétitives sur les marchés de masse et ne peuvent survivre qu'en se positionnant résolument sur le

³⁹⁷ Cardona Aurélie, Chrétien Fanny, Leroux Benoît, Ripoll Fabrice et Thivet Delphine (coord.), *Dynamiques des agriculteurs biologiques. Effets de contexte et appropriations*, co-édition Quae/Educagri, (coll. Sciences en partage), 2014.

créneau de la qualité »³⁹⁸. Se proposant de commercialiser un produit en conservant en l'état la morphologie maigre de l'animal, et de renouer avec un mode d'élevage « paysan » et « traditionnel », c'est-à-dire traditionnellement relégué par l'industrialisation des techniques de production et l'évolution du marché entre les années 1960 et 1990, le projet de filière se fonde sur un renversement total des valeurs historiquement associées à la vache Birondaise. Ce renversement ne peut dès lors provoquer à court terme que l'incrédulité, la réticence ou l'hostilité des autres exploitants – à commencer par celles des éleveurs appartenant à la Fédération Interdépartementale de la Birondaise mais refusant de rejoindre le projet et son « Association du Bœuf tacheté de Bironde ». L'émergence dans le secteur de l'élevage de filières comme celle étudiée ici semble ainsi soumettre à nouveaux frais une fraction des agriculteurs aux « demandes contradictoires » dont parlait déjà Patrick Champagne pour décrire la crise des ciseaux que connaît, dès le milieu des années 1980, un monde agricole tiraillé entre modernisation productiviste et renouveau de

³⁹⁸ Ricard Daniel, « Le renouveau des productions agroalimentaires de qualité. », *Méditerranée*, n°109, 2007, p. 71.

l'idéologie « paysanne »³⁹⁹. Plus précisément, leur développement importe dans le champ de la production « le revirement des valeurs dominantes » qui s'est longtemps cantonné au style de vie des agriculteurs, et qui selon le même auteur plongeait déjà dans « l'embarras culturel nombre de paysans auxquels on demande d'adorer aujourd'hui ce qu'on leur conseillait, il y a quelques années encore, de brûler. »⁴⁰⁰

IV. Les ambivalences d'un parrainage gastronomique

Le dernier extrait d'entretien avance dans le même temps le principal argument justifiant aux yeux de Stéphane C. le revirement entrepris : le caractère supposé « gustativement exceptionnel » du futur produit. L'importance de la considération gastronomique dans la construction de la filière renvoie au parrainage très particulier sur lequel elle s'appuie. L'éleveur bénéficie en effet sur le terrain du soutien d'une grande association internationale réunissant aujourd'hui près de 80 000 producteurs et consommateurs à travers le monde, et qui milite depuis sa création au milieu des années 1980 en Italie pour « la défense du

³⁹⁹ Champagne Patrick, 2002, *op. cit.*, pp. 46-47.

⁴⁰⁰ Champagne Patrick, 2002, *op. cit.*, pp. 27-28.

patrimoine gustatif régional » et la promotion d'une « éthique de la gastronomie ». Cette éthique gastronomique est présentée comme le meilleur moyen de résister au mouvement d'« uniformisation des goûts » qui serait le corollaire de l'industrialisation et de la mondialisation du marché alimentaire. La rencontre et l'adhésion de Stéphane C. à l'association suite à un salon international de la qualité alimentaire organisé à Toulouse, puis la naissance en juin 2008 d'une section départementale – dont le nom est en latin et signifie « banquet » – concrétisent l'implantation locale de l'organisation, et permet peu de temps après la venue de deux représentants internationaux et d'un représentant national de sa « Fondation pour la Biodiversité » qui attribuent au bœuf birondais le statut « projet porteur ».

L'association s'attelle alors, en s'appuyant sur les ressources et les moyens d'action qui lui sont propres, à la construction et à la diffusion d'une image de la Birondaise comme « joyau gastronomique local ». Un grand nombre d'initiatives sont ainsi menées en ce sens : présentation du projet et séances de dégustation sur divers salons nationaux et internationaux placés

sous l'égide de l'association⁴⁰¹ ; « voyages d'études » proposés aux élèves dans le Nord de l'Italie, en collaboration avec « l'Université du Goût » qu'elle y a fondée ; partenariat avec les magasins biologiques du département ainsi qu'avec trois « grandes tables locales » où se tiennent parfois les « banquets » de la section ; recherches d'archives auprès de diverses instances privées ou publiques (Institut de l'élevage, Conservatoire National des Arts Culinaires, Conseil Général) afin de retrouver le « folklore » entourant autrefois l'animal et de mettre en avant, en s'appuyant notamment sur les écrits d'un agronome datant de 1863, la thèse d'une race anciennement et localement reconnue pour ses vertus gustatives ; proposition faite au maire d'une commune environnante (lui-même ancien éleveur de Birondaises) et publiée dans la presse locale de reconstituer l'ancienne foire estivale qui régissait par le passé le commerce et la renommée de la Birondaise ; démarches auprès d'élus locaux et de membres de la Chambre d'Agriculture pour obtenir la création d'un poste de technicien dédiée à la future filière ; ou

⁴⁰¹ Sur le salon et sa « fonction de qualification » des producteurs et des produits viticoles empruntant, sur le modèle du marché de l'art, aux rites d'institution et de consécration académique, Garcia-Parpet Marie-France, « Le marché de l'excellence : le classement des grands crus à l'épreuve de la mondialisation », *Genèses*, n°56, sept. 2004, p. 81.

encore édition de fascicules publicitaires vantant « l'excellence gastronomique » d'une viande appelée à retrouver « une place de choix dans le grand livre des produits de bouche gersois » afin de « ravir les palais les plus exigeants ».

Le recours à un laboratoire dans le but de mettre au jour les « propriétés organoleptiques » du futur produit constitue une autre initiative soutenant le projet de filière. La démarche de « l'organolepsie » consiste à soumettre la viande à un test qui, mêlant mesures physico-chimiques (teneur en myoglobine, en collagène, degré d'acidité) et « analyse sensorielle » (description des saveurs, des arômes, et de l'ensemble des perceptions sensorielles provoquées par la dégustation), vise à évaluer et à visualiser sur un graphe certaines variables telles que la couleur, la « flaveur », la « jutosité » ou encore la tendreté du morceau. Le discours de Stéphane et de l'association vantant « le gras interstitiel » et « le persillé » de la viande (synonymes de « flaveur ») ou encore la présence de collagène et l'abattage tardif du bœuf (gages de tendreté de la viande) comme preuves de sa haute qualité gastronomique se fonde en grande partie sur les résultats de telles analyses. Le recours à l'organolepsie témoigne ainsi de la diffusion

du recours à l'expertise scientifique – notamment des instruments et des connaissances issus de la recherche appliquée en chimie – qui ne constitue plus une prérogative de l'agriculture intensive, mais joue également un rôle croissant dans l'élaboration des productions agricoles dites de qualité⁴⁰². Le verdict du laboratoire permet ensuite à Stéphane C. et aux promoteurs du projet de bénéficier de l'autorité scientifique pour proposer une définition « objective » de la qualité⁴⁰³ et ainsi revendiquer, notamment lorsqu'ils sont confrontés au scepticisme des autres éleveurs, des « preuves scientifiques » de « l'excellence gustative » du produit.

L'association joue donc ici simultanément le rôle de groupe d'intérêt et de pression, d'expertise érudite ou scientifique, de service marketing, mais aussi de débouché immédiat, comme lieu de sociabilité bourgeoise et gastronome. L'étendue des moyens qu'elle met à disposition de Stéphane C. traduit en effet

⁴⁰² Pour un exemple viticole, Garcia-Parpet Marie-France, « Mondialisation et transformations du monde viticole : processus de reclassement des vins du Languedoc-Roussillon », *Sociétés contemporaines*, n°68, 2007/4, p. 51.

⁴⁰³ Malgré les nombreuses limites méthodologiques de « l'analyse sensorielle » – pointées par la généticienne et le vétérinaire homéopathe rencontrés – en raison notamment de la variabilité des propriétés des produits ou des schèmes socialement différenciés de perception et de classement des sujets.

l'importance des ressources et les propriétés sociales de ses adhérents. Composée majoritairement de professions libérales et intellectuelles supérieures ayant souvent résidé et adhéré à l'étranger (essentiellement en Italie et en Angleterre), la section locale de l'association présente un recrutement à la fois international et socialement très sélectif (encadré 3), qui rattache ses membres aux fractions des classes supérieures riches en capital scolaire et culturel⁴⁰⁴ et rend raison de leur rapport esthétique et cultivé à l'alimentation propre à la figure du « gastronome »⁴⁰⁵.

Ce soutien multiforme apporté par l'association, qui se construit également en opposition à la forme syndicale⁴⁰⁶, se révèle néanmoins ambivalent à plus d'un titre. Le parrainage de l'association menace tout

⁴⁰⁴ Et la distingue en cela des autres organisations de consommateurs « engagés » ou « solidaires » dont les membres proviennent davantage des classes moyennes et supérieures salariées. Dubuisson-Quellier Sophie, *La consommation engagée*, Les presses de Sciences Po (coll. Contester), 2009, p. 64 ; Paranthoën Jean-Baptiste, « Distinction d'une petite bourgeoisie rurale. Un cas d'AMAP. », *Agone*, n°51, « Campagnes populaires, campagnes bourgeoises », 2013, pp. 117-130.

⁴⁰⁵ Bourdieu Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit (coll. Le sens commun), 1979, pp. 197-222 ; Grignon Christiane, Grignon Claude, « Styles d'alimentation et goûts populaires », *Revue française de sociologie*, 21-4, 1980, p. 53.

⁴⁰⁶ Et notamment à la Confédération Paysanne, dont Stéphane C. juge l'action « trop politique ». Bruneau Ivan, *La Confédération paysanne : s'engager à « juste » distance*, thèse de science politique (sous la dir. de B. Pudal), Université Paris X – Nanterre, 2006.

d'abord les efforts de Stéphane C. pour revendiquer avec succès une implantation locale et donc une légitimité « autochtone »⁴⁰⁷, au sens où il renforce aux yeux des exploitants réticents ou hostiles (comme ceux de la Fédération des éleveurs de Bironnaises) l'image d'un projet piloté par des « étrangers » ou des « parisiens », et alimente les procès en extranéité auquel l'expose fréquemment son statut de néo-agriculteur⁴⁰⁸.

Une deuxième difficulté tient à la position particulière qu'occupe l'organisation au sein de l'espace des promoteurs de l'agriculture biologique. La revendication gastronome constitue la marque distinctive et le souci prioritaire de l'association, qui lui permet de relier les différents aspects associés à la défense d'une agriculture « alternative » (préservation de l'environnement et de la biodiversité locale, respect du bien-être animal, recherche d'un haut niveau de rémunération des producteurs via les circuits courts de distribution et la suppression des intermédiaires, etc.) et qu'elle accompagne d'une critique virulente à l'encontre du « label biologique » accusé de n'avoir jamais été une garantie du « bon

⁴⁰⁷ Renahy Nicolas, « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, pp. 9-26.

⁴⁰⁸ Léger Danièle, 1979, *op. cit.*, p. 59

goût » des produits (« ça peut être bio, et être dégueulasse » rappelle souvent Stéphane). Le positionnement de Stéphane C. et de l'association peut ainsi être rattaché au « pôle orthodoxe » de l'espace agrobiologique (professionnel et partisan) dans un contexte de « conventionnalisation » de ses procédés et de ses produits⁴⁰⁹. La mise en pratique de cette approche intégrée des filières agricoles implique dès lors, à l'échelle de l'élaboration du cahier des charges, de soumettre à la réglementation l'ensemble des étapes de la filière – les techniques de production mais aussi de transformation, de finition et les circuits de distribution (encadré 2) – et multiplie ainsi les objets de négociations et de tensions entre éleveurs.

Enfin, à côté des conflits autour des normes productives, l'entreprise de requalification symbolique de l'animal en un produit alimentaire haut de gamme promue par l'association se heurte à une troisième difficulté : le fait que la vache birondaise n'a jamais véritablement été, comme le reconnaît la directrice France de l'association, « associée à un produit culinaire » ou « gustatif » de la part de ceux étant pourtant désignés comme les dépositaires historiques de sa valeur

gastronomique. Si, comme l'ont rappelé les enquêtés, le bœuf birondais était autrefois « promis à la viande » après avoir servi en moyenne une dizaine d'années comme outil de labour, il convient de préciser que les éleveurs n'étaient alors pas les destinataires de cette ultime reconversion bouchère de l'animal destinée au marché⁴¹⁰, à une époque où la viande bovine ne faisait pas l'objet d'une véritable « production autonome »⁴¹¹.

Corollaire dans le champ de la consommation du renversement de la hiérarchie des productions agricoles que porte la future filière, l'entreprise de requalification de la viande birondaise comme un met à la fois local, hautement gastronomique et issu d'un mode de production « paysan » se situe donc à l'intersection d'un double processus économique et symbolique : celui du « pouvoir de réhabilitation » dont parlent par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron

⁴⁰⁹ Leroux Benoît, 2014, *op. cit.*, p. 237 et p. 242.

⁴¹⁰ Grignon Christiane, Grignon Claude, *op. cit.* p. 537. L'alimentation des agriculteurs s'étant par ailleurs longtemps distinguée de celle des autres groupes sociaux – y compris du groupe ouvrier – par une forte sous-consommation de viande bovine, et ce même après la démocratisation relative du marché durant les années 1980. Grignon Claude, « L'évolution de la consommation de viande en France depuis 30 ans », *Cahiers de l'Ocha*, n°7, « Les interdits alimentaires », Paris, 1996, pp. 40-43.

⁴¹¹ L'élevage restant prioritairement destiné à une finalité laitière ou productive, Lachaux André, *op. cit.*, pp. 74-75.

pour désigner l'une des prérogatives des élites culturelles à l'encontre des pratiques (ici productives et alimentaires) dominées⁴¹² ; et celui du mélange de « folklore savant et commercial » étudié par Gilles Laferté, à propos du « processus social de redéfinition de la qualité alimentaire » des vins de Bourgogne durant l'Entre-deux-guerres comme pivot d'une gastronomie bourgeoise nouvellement régionalisée⁴¹³.

Les tensions que suscite la rénovation gastronomique de la Birondaise renvoient également à la confrontation de modes de production et de socialisation agricoles opposés qu'elle occasionne. Elles illustrent plus généralement les contradictions auxquelles peuvent localement s'exposer la construction de nouveaux marchés agricoles « alternatifs » lorsque, confrontant des publics socialement hétérogènes, elle ne s'appuie pas sur une homologie de positions entre producteurs et consommateurs à même d'assurer « la correspondance entre la production des biens et la production des

goûts »⁴¹⁴. Celle-ci se réalise dès lors au travers de luttes pour la définition ou la redéfinition des normes de production que passent sous silence les analyses pacifiées évoquant la seule « hybridation » des appareils productifs⁴¹⁵, et dont cette note de recherche a tenté de montrer les enjeux à l'échelle d'un exemple localisé. Outre qu'elle offre une appréhension fine des propriétés sociales des agents, cette échelle d'analyse permet également de comprendre comment le positionnement particulier des filières biologiques ne renvoie pas seulement aux contraintes techniques ou économiques propres aux exploitations mais sont aussi l'expression des ressources, des dispositions et des modes de sociabilité associés à la position dans l'espace local de ceux qui, parfois socialement éloignés des professions agricoles, encadrent la construction concrète du marché.

⁴¹² Grignon Claude, Passeron Jean-Claude, *Le Savant et le Populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Hautes Études/Gallimard/Le Seuil, 1989, p. 61.

⁴¹³ Laferté Gilles, *Folklore savant et folklore commercial : reconstruire la qualité des vins de Bourgogne. Une sociologie économique de l'image régionale dans l'entre-deux-guerres*, thèse de sociologie (sous la dir. de F. Weber), Paris, EHESS, 2002.

⁴¹⁴ Bourdieu Pierre, 1979, *op. cit.*, p. 255.

⁴¹⁵ Ansaloni Matthieu, Fouilleux Ève, « Changement de pratiques agricoles : facteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières bretonnes », *Économie Rurale*, n°292, 2006.

Encadré 1 : Présentation de l'enquête et des matériaux

L'enquête a initialement été menée à la demande de Stéphane C. dans le but de rencontrer les différents acteurs engagés dans la construction de la filière (à commencer par les éleveurs) et d'aboutir à la rédaction d'un mémoire restituant l'étendue des débats entourant le futur cahier des charges. Cette invitation s'est traduite par un séjour passé au domicile de l'éleveur durant le mois de mai 2009, et a permis de collecter un nombre important et varié de matériaux.

Cette note de recherche s'appuie tout d'abord sur la réalisation d'entretiens, formels ou informels, avec la majorité des agents les plus impliqués dans le projet : quatre éleveurs parmi la dizaine d'exploitants de Birondaises ayant rejoint au moment de l'enquête l'« Association du Boeuf tacheté de Bironde » (qui constitue la structure juridique du projet), dont le président de la « Fédération interdépartementale de la vache birondaise » qui réunit elle une soixantaine d'éleveurs ; l'ancien président de la « Fédération interdépartementale de la vache birondaise » ; le vétérinaire homéopathe de Stéphane C. ; une généticienne de l'Institut de l'Élevage ; un enseignant du lycée agricole local ; huit membres (dont la « Directrice France ») parmi la quinzaine d'adhérents que comporte la section départementale de l'association gastronomique internationale qui parraine le projet.

L'enquête a également permis de mener plusieurs séquences d'observation directe : l'observation de différentes interactions entre Stéphane C. et certains éleveurs interrogés ; une rencontre organisée avec le maire d'une commune environnante (lui-même ancien éleveur de Birondaises) afin de lui proposer de reconstituer l'ancienne foire estivale qui régissait par le passé le commerce et la renommée de la Birondaise ; et de deux réunions (dont un « banquet » dans une « grande table locale ») de la section locale de l'association (dont une en présence de plusieurs de ses représentants régionaux ou nationaux).

Enfin l'enquête ethnographique a été complétée par la consultation des nombreuses archives collectées ou produites par Stéphane C. et l'association auprès de différentes instances publiques ou privées, au sujet de l'histoire de la race birondaise et du projet de filière (compte-rendu des assemblées générales de l'association d'éleveurs, fascicules publicitaires, bilans organoleptiques, etc.).

Encadré 2 : Les débats du cahier des charges

1. Sélection et orientation à donner à la race

- Interdiction du croisement.
- Débat autour de l'importance des parties arrières des futurs bœufs : certains éleveurs expriment le souhait de voir autorisées des pratiques de sélection visant à augmenter les parties arrières (les plus valorisées sur le marché car synonyme d'un meilleur rendement boucher et se prêtant à un mode de consommation rôti ou grillé) d'un animal connu pour sa morphologie maigre et longiligne ; Stéphane C. s'y oppose en mettant en avant l'inutilité d'une telle sélection au regard des bonnes techniques d'engraissement, et du risque de développer le gène dit « culard », compliquant le vêlage (accouchement) et supposé diminuer la saveur de la viande.

2. Castration

Le débat porte à la fois sur l'âge et la technique de castration, en fonction de son impact sur le croissance du bœuf (plus ou moins forte et rapide), sur l'autonomie de l'éleveur pour la réaliser (le faire seul ou accompagné du vétérinaire) et du bien-être animal. S'opposent trois techniques : l'anneau ou l'élastique sur le jeune veau (2 mois maximum – modes les moins douloureux) ; la pince (6-8 mois) ; et enfin l'incision (12-15 mois).

3. Conditions de pâturage

- Concernant le nombre d'Unité Gros Bovin par hectare (UGB/ha), les propositions recensées oscillent entre 0,7 et plus de 2 UGB/ha (le « Label Rouge » se situant entre 0,3 et 2 UGB/ha), en fonction de l'étendue de l'exploitation, de la qualité des prairies (de meilleure qualité en plaine et près des rivières que en coteaux), de la disponibilité des points d'eau...
- Entre 8 et 10 mois par an, en plein air.

4. Plan d'alimentation

- Essentiellement à base d'herbes pâturées, et de fourrages secs (foin) complétés pour l'engraissement avec des céréales, des oléagineux, de la luzerne.
- Interdiction du recours aux OGM (ce qui ferait perdre au produit son caractère biologique) et à l'ensilage (au moment de la finition).
- Alimentation issue intégralement ou majoritairement de l'exploitation (pourcentage à définir).

5. Traitement sanitaire

- Un débat oppose les partisans de l'allopathie (autorisant l'usage d'antibiotiques en cas de maladie) et ceux de l'homéopathie. Les points alimentant le débat sont les coûts et la durée respectifs de chaque traitement, et la présence de résidus dans la viande que laisseraient les antibiotiques et qui en affecteraient le goût.

6. Âge d'abattage

- Trois options s'opposent : 4 ans ; 4,5 ans ; et 5 ans, et ce en fonction d'un objectif de maximisation de la croissance de l'animal, de la tendreté de la viande, et des contraintes de l'immobilisation de capital que cela implique.

7. Conditions d'abattage

- Débat sur recours ou non à des instruments électriques ou des tranquillisants favorisant avancée du bétail vers l'abattoir, avec un risque contesté de diminution de la qualité de la viande (stress, résidus, etc.).

8. Transformation et finition

- Certains éleveurs refusent de prendre en compte cette étape dans le cahier des charges, tandis que Stéphane C. prône la mise en place de partenariats avec des abattoirs, des ateliers de découpe, de salaison et de conserverie pour réaliser la découpe du produit, et les produits « saucisson de bœuf » et « daubes » ;

9. Commercialisation

- Débat sur recours ou non aux grandes et moyennes surfaces ;
- Projet d'ouverture d'un magasin commun avec permanence hebdomadaire de chaque éleveur, afin d'assurer un service de vente directe.

Encadré 3 : Une bourgeoisie gastronome

Outre Stéphane C. et sa femme Sandrine dont les trajectoires ont déjà été évoquées, la moitié des quinze membres que comptait la section locale de l'association à l'époque de l'enquête ont été rencontrés. Son président, un homme d'une cinquantaine d'années de nationalité suisse ayant adhéré à l'association en Italie lorsqu'il y résidait, et sa femme possèdent une propriété de 10ha où ils gèrent trois sites d'hébergement touristique et animent deux associations en forme de sociétés savantes portant sur « les civilisations européennes » et un mousquetaire très célèbre originaire de la région. La vice-présidente est anglaise, journaliste de formation et a réalisé plusieurs documentaires pour la télévision britannique. Elle adhère à l'association en Toscane en 1991 via l'intermédiaire d'un ami écrivain et, suite à son arrivée en France en 2003, y poursuit son engagement dans le cadre des sections de Pau puis de Montpellier, jusqu'à la fondation de l'antenne départementale en juin 2008 pour lequel elle rédige un guide touristique recensant près de 180 producteurs locaux à même de fournir « de bons produits ». Parmi les autres membres rencontrés figurent un couple de gros exploitants britanniques à la retraite (leur exploitation abritait près de 9000 brebis), ainsi qu'une ostéopathe d'une cinquantaine d'années en activité, elle aussi de nationalité anglaise, venue pratiquer sa « médecine spirituelle » dans la région. En plus de la venue de la « Directrice France » de l'organisation qui possède un DESS de sciences sociales appliquées à l'alimentation, la conduite du projet bénéficie de la présence ponctuelle du président de la section « Béarn » de l'association : un ancien professeur de géographie à l'Université de Pau où il dirigeait l'Institut d'aménagement et de développement territorial, aujourd'hui en retraite, qui est également un ancien président de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, membre du Conseil d'Administration de l'association, et qui a déjà rédigé plusieurs livres sur diverses « productions gastronomiques locales » (notamment fromagères).